



## Zoom sur...

### Le Lieu d'accueil enfants/ parents « Le temps des petits »

Dates ou périodes de l'action 2018

Personne chargée ou référente de l'action : Clotilde BOSSARD référent familles

#### Membres de l'équipe associés à l'action

Clotilde BOSSARD référent familles  
Murielle MARIE DIT DINARD directrice de la Maison Française Giroud  
Patricia PICOT Agent d'accueil et de communication

#### Partenaires

Conseil Départemental de la Manche, mise à disposition de personnel : Sabine LEFEVRE et Valérie LUCAS ( en alternance depuis septembre 2016) puéricultrices PMI du Conseil Départemental de la Manche  
Service Enfance Petite enfance de la commune déléguée de Cherbourg en Cotentin : mise à disposition de Nathalie Dupont, éducatrice de jeunes enfants avec en suppléante Séverine Heuguet animatrice RAM  
Caisse d'Allocations Familiales de la Manche : accompagnement dans la labellisation, proposition de formation et soutien financier.

#### Objectifs de l'action

Les objectifs de la mise en place d'un lieu d'accueil parents enfants au sein de l'espace solidaire sont :

- ⇒ Favoriser la relation parent/enfant
- ⇒ Valoriser les compétences parentales
- ⇒ Faciliter l'intégration sociale

Le public visé est en priorité les familles fragilisées du quartier mais le lieu est ouvert à tous

#### Contenu de l'action

Dans le cadre de la demande de labellisation cette action qui existe depuis 1997, trois axes de travail ont été dégagés :

- Accueillir les familles dans un **lieu conforme à la circulaire**
- **Pérenniser et consolider le fonctionnement du lieu** en partageant un temps commun de formation
- **Redéfinir la communication**

L'action « le Temps des Petits » se déroule à la Maison Française Giroud, dans le local ludothèque.

Le temps d'accueil proposé est le mardi matin, 2 fois par mois de 9h15 à 11h15.

Ce lieu est ouvert aux enfants de moins de trois ans accompagnés d'un ou deux adultes membres de leur famille.

Il n'y pas d'inscription, l'accueil est anonyme. Seul le prénom de l'enfant est demandé et inscrit sur un tableau blanc.

2 accueillantes sont présentes à chaque séance

#### L'action en chiffres

**Bilan chiffré de l'action : Année 2018**

Nombre de séances réalisées en 2018 : 21

Participation moyenne par enfant : 4  
Participation moyenne (adultes et enfants) : 8  
Nombre de familles différentes : 31  
Nombre d'enfants différents : 35  
Nouveaux enfants sur la période : 30

#### Résultats qualitatifs

Au cours de l'année 2018, les actions menées ont abouti à :

La mise en place de séances de supervision pour l'équipe d'accueillantes : 5 séances de 2 heures. Ces séances se sont montrées complémentaires à la formation suivies en fin 2017 et début 2018 par 4 accueillantes : « La spécificité de l'accueillant dans un LAEP » assuré par l'Ecole des Parents et des Educateurs du Calvados.

La formation a constitué un référentiel commun aux différents membres de l'équipe issus d'horizons professionnels différents et n'ayant pas la même expérience en tant qu'accueillant de LAEP.

Ainsi, la formation et la supervision ont permis de poser de nouvelles bases pour le LAEP. L'organisation de l'accueil a été modifiée : 2 pièces communicantes, au lieu d'une, sont consacrées au temps d'accueil. Ceci a permis de mettre à disposition d'autres supports de jeux, de rendre plus fluide l'espace d'accueil et de permettre les a parte entre familles ou entre accueillants et familles.

Les temps d'activités ou de goûter qui étaient proposés sont maintenant en « libre-service » des familles : il n'y a plus d'organisation temporelle des séances. Suite à ces changements, une bonne appropriation de l'espace café- goûter par les familles a pu être observée. Les activités mises à disposition sont librement choisies sans risque d'être imposées à l'enfant.

Les séances de supervision constituent des moments importants où les échanges permettent de consolider la fonction d'accueillant. La verbalisation entre les différents membres de l'équipe permet d'apporter des réponses à certains questionnements ou de partager des points de vue.

Le renouvellement d'une partie du mobilier apporte plus de confort dans l'accueil des enfants et des adultes.

Le travail mené sur la communication en lien avec le service communication de la ville de Cherbourg en Cotentin a abouti à la création de 3 supports : un flyer recto verso qui présente l'action, un marque page qui présente les dates (2 versions seront éditées par ans pour les périodes janvier à juin puis septembre à décembre) et une affiche plastifiée qui peut être destinée aux panneaux d'affichage. La distribution des outils de communication a été faite sur une douzaine de lieux de diffusion et via les sites dédiés aux informations parentalité de la CAF, conseil départemental et Ville de Cherbourg en Cotentin.

#### Les objectifs ont-ils été atteints ?

On peut noter un maintien du niveau de fréquentation du lieu ainsi qu'un renouvellement satisfaisant des familles. L'accueil de familles nouvellement arrivées sur le quartier favorise leur intégration sociale. C'est un lieu qui permet une certaine mixité sociale. Le lieu permet l'ouverture vers les autres aussi bien au niveau des adultes que des enfants.

Ce type d'action permet d'établir des « passerelles » vers d'autres activités, lieux d'accueil, services proposés au sein de la Maison Françoise Giroud ou dans le quartier. Les autres activités proposées au centre ou par les partenaires peuvent aussi favoriser l'accès au temps d'accueil.

La relation parent/enfant est favorisée autour du jeu qui est un support pertinent. Les compétences parentales sont abordées aux travers des échanges entre parents qui se déroulent dans le respect des règles. La responsabilisation des parents est favorisée.

La formation ainsi que les temps de supervision ont été importants pour fédérer l'équipe d'accueillants aux origines professionnelles variées, garantir une qualité d'accueil et une cohérence dans le groupe d'accueillants.

La labellisation a également permis de s'inscrire dans le réseau départemental des LAEP.

#### Perspectives N+1

- ◆ En 2019, le renouvellement de la demande de labellisation est à déposer auprès de la CAF
- ◆ La reconduction de la participation à la Semaine Nationale de la Petite enfance pour 2019 a été proposée aux parents et aux structures partenaires petite enfance. Cet évènement est l'occasion d'associer de façon différente les parents et d'établir des liens avec d'autres structures petite enfance du quartier.
- ◆ Les nouveaux outils de communication ont été diffusés en début 2019. Leur impact sur la fréquentation du lieu sera à étudier.